



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Vague-de-perquisitions-a-Bure-et-alentours>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! >
CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Vague de perquisitions à Bure et alentours - communiqués en réaction**

20 juin 2018

Vague de perquisitions à Bure et alentours - communiqués en réaction

Ce mercredi 20 juin, une vague de perquisitions et d'arrestations a frappé les opposant.e.s au projet Cigéo, la plus lourde depuis des années. Alors que Cigéo est plus contesté que jamais, la réponse des autorités est de traiter les opposant.e.s comme des terroristes pour les discréditer ! Nous reproduisons ci-dessous les communiqués reçus.

Communiqué de quelques "chouettes hiboux" de Bure

Communiqué de presse

Aujourd'hui, mercredi 20 juin 2018, une vague de perquisitions et d'arrestations s'est abattue sur la lutte contre le projet CIGEO. A 7h00 du matin, à Bure (55), la Maison de la Résistance a été perquisitionnée.

À l'écriture de ce communiqué la perquisition est toujours en cours. Huit autres lieux d'habitation ont été simultanément perquisitionnés dans la même matinée. Dans ces lieux, les motifs des perquisitions ont été peu ou pas présentés ; les commissions rogatoires n'ont souvent pas été présentées non plus. Selon une dépêche AFP reprenant les déclarations du procureur Glady, ces perquisitions sont en lien avec « trois affaires de 2017 ». En septembre dernier, des perquisitions avaient déjà eu lieu pour ces mêmes motifs. A l'heure actuelle, au moins 8 personnes sont en garde-à-vue dont certaines à la suite d'arrestations ciblées. Une procédure exceptionnelle de perquisition a été engagée contre un avocat, qui a été arrêté. Ces opérations sont toujours en cours et nous redoutons toujours que ce bilan s'alourdisse.

Nous souhaitons préciser que ce déploiement judiciaire et policier exceptionnel visant la lutte anti-CIGEO est la suite d'une semaine de répression. Il vise nos rassemblements et notre vie sur ce territoire. Durant cette semaine, la présence militaire entre les villages de Bure et de Mandres-en-Barrois a été constante, s'accompagnant de nombreux contrôles d'identité et

fouilles de véhicules. Durant la journée de mobilisation et le weekend, du 16 et 17 juin, au moins 19 interpellations ont eu lieu. Ce lundi, 3 personnes ont été lourdement condamnées suite à la manifestation du 16 juin, dont 2 camarades qui sont actuellement en prison. Depuis le début de la semaine, 6 personnes ont été interpellées dans Bure et ses alentours. Cette intimidation est permanente mais les moyens mis en œuvre sont toujours énormes (centaines de militaires de la gendarmerie mobile, drones, ULM, caméras en tout genre...). Malgré cette large opération d'intimidation de l'État, nous restons déterminé-es dans notre lutte contre le projet CIGEO, contre l'ANDRA et son monde. Nous appelons largement en France et dans le monde à des rassemblements ce soir, 18h, devant les préfectures, les ambassades ou les consulats pour montrer notre soutien à cette lutte, aux personnes actuellement en garde-à-vue et en prison.

Quelques chouettes hiboux qui suivent la situation.

Communiqué de presse commun du CEDRA 52 et de l'EODRA

Le CEDRA et l'EODRA, principaux organisateurs du 16 juin 2018 à Bar-le-Duc contre la poubelle nucléaire, condamnent fermement les perquisitions en cours aux domiciles de plusieurs opposant-es au projet Cigéo ainsi qu'à la Maison de Résistance. A cette heure, au moins 10 lieux de vie de militant-es ont été perquisitionnés, et une cinquantaine de gendarmes sont présents devant la Maison de Résistance, évacuant avec contrôles d'identité et photos des personnes qui s'y trouvaient. 7 camarades sont en garde à vue.

Nous considérons que ce n'est absolument pas un hasard si cette nouvelle vague de répression intervient quelques jours après notre mobilisation où plus de 3000 personnes sont venues de toute la France. Ce n'est pas un hasard non plus si ces perquisitions massives se déroulent pendant une semaine d'action à la Maison de Résistance, où de nombreux-ses militant-es anti-cigéo s'étaient retrouvés suite au 16 juin. C'est une réponse profondément politique : il s'agit pour l'Etat de briser toute dynamique de contestation et casser le rapport de force.

Sous l'habillage de la judiciarisation de la lutte, une stratégie éminemment politique est mise en place par un gouvernement qui préfère museler et enfermer les gens plutôt que d'avouer l'échec cuisant du projet Cigéo. L'habillage démocratique qui l'entoure va de pair avec cette spirale répressive qui se déploie autour de celles et ceux qui dénoncent farouchement ce projet imposé.

Et après cela, on vient nous parler de débat public.

Avec des pratiques aussi disproportionnées et détestables, violentes et méprisantes, les pouvoirs publics viennent de fermer la porte à toute forme de rencontre ou de débat entre eux et les opposants.

Au contraire, en réprimant celles et ceux qui luttent, l'Etat déroule une fois de plus le tapis rouge à notre colère. Cette troisième perquisition de grande ampleur confirme la dérive autoritaire de l'Etat.

Face à cette oppression, nous réaffirmons notre détermination à lutter ensemble et appelons à des rassemblements devant les préfectures à 18H pour soutenir nos ami-es et dénoncer partout le vrai visage de ce gouvernement qui ne tolère aucune opposition à sa politique. Nous appelons les comités de soutien à exprimer à leurs manières leur solidarité vis-à-vis de cette nouvelle tentative d'asphyxie.

Communiqué de BureStop 55

Silence !.....On cogne !

Répression, perquisitions, arrestations, en guise de concertation !

Burestop 55, dénonce avec force l'opération de répression qui a conduit ce mercredi 20 juin aux perquisitions de domiciles de nombreux-ses militant.e.s opposé.e.s au projet CIGEO et à leur placement en garde à vue, pour des faits datant de 2017.

Les opposant.e.s au projet d'enfouissement des déchets nucléaires alertent, depuis plus de vingt ans, les gouvernements successifs par une information indépendante et argumentée, véritable contre-expertise jamais contestée, ni par l'Andra, ni par les pouvoirs publics.

En retour, la seule réponse du gouvernement à l'expression militante est le mépris et la répression policière et judiciaire.

CIGEO est infaisable, selon la plupart des experts, ce n'est pas un nième pseudo débat public, à l'automne 2018, qui y changera quoi que ce soit.

La répression clôt le débat en tentant de réduire l'opposition au silence.

Aucune discussion sereine ne peut être engagée sans l'arrêt du nucléaire et l'abandon de CIGEO.

Communiqué écrit par plusieurs avocat.e.s suite à l'arrestation d'un confrère

Communiqué de presse Nouvelle étape dans la répression des opposants à l'enfouissement des déchets nucléaires à BURE : un avocat perquisitionné et placé en garde à vue

Agissant dans le cadre d'une information ouverte sur des faits remontant à 2017, environ deux cents gendarmes ont procédé ce matin à des perquisitions et des interpellations dans plusieurs lieux de vie des opposants au projet Cigéo à Bure, dans la Meuse. Fait rarissime, l'avocat des militants a lui aussi été interpellé au même moment à son cabinet parisien pour être placé en garde à vue. Ces mesures coercitives marquent un tournant sans précédent dans la répression du mouvement d'opposition à l'enfouissement des déchets radioactifs.

Plusieurs perquisitions et interpellations sont menées depuis ce matin dans au moins cinq lieux

de vie de militants opposés au projet Cigéo d'enfouissement de déchets nucléaires, dont l'emblématique "Maison de la Résistance" située sur la commune de Bure. Sept d'entre eux seraient gardés à vue à l'heure actuelle, pour des faits remontant à plusieurs mois et faisant l'objet d'une instruction judiciaire.

Plus préoccupant encore, l'avocat de nombreux militants a été lui-même interpellé ce matin lors d'une perquisition à son cabinet parisien et placé en garde à vue. Un tel procédé porte non seulement atteinte au droit à une défense effective mais constitue également une gravissime remise en cause du plein exercice de la profession d'avocat, pourtant garanti par la loi et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme.

Alors que les perquisitions, les interpellations et les condamnations se multiplient dans la Meuse depuis l'hiver dernier, l'ampleur et la gravité de l'action policière de ce jour marquent une nouvelle étape dans la répression des mouvements d'opposition au projet Cigéo.

Nous dénonçons avec force ces méthodes disproportionnées et choquantes qui foulent aux pieds les libertés fondamentales les plus essentielles : le droit de se défendre et le droit de défendre.

Nous, avocates et avocats, nous associons pleinement à l'appel au rassemblement initié par les associations anti- nucléaires à 18h devant toutes les préfectures et à Paris, place St Michel.

Premiers signataires :

Xavier SAUVIGNET (Avocat au barreau de Paris)

Matteo BONAGLIA (Avocat au barreau de Paris)

Aïnoha PASCUAL (Avocat au barreau de Paris)

Lucie SIMON (Avocate au barreau de Paris)

Raphaël KEMPF (Avocat au barreau de Paris)

Alice BECKER (Avocat au barreau de Paris)

Chloé CHALOT (Avocat au barreau de Rouen)

Laurence ROQUES (Avocate au Barreau du Val de Marne, Présidente du Syndicat des Avocats de France)

Anis HARABI (Avocat au barreau de Paris)

Emilie BONVARLET (Avocat au barreau de Paris)

Samuel DELALANDE (Avocat au barreau de Paris)

Pierre HURIET (Avocat au barreau de Nantes)

Muriel RUEF (Avocat au barreau de Lille)

Martin MÉCHIN (Avocat au barreau de Paris)

Claire DUJARDIN (Avocat au barreau de Toulouse)

Florence ALLIGIER (Avocat au barreau de Lyon)

Claude COUTAZ (avocat au barreau de Grenoble)

Ariana BOBETIC (avocat au barreau de la Seine Saint Denis)

Antoine GATET (Juriste mouvement France Nature Environnement)

Louis COFFLARD (Avocat au barreau de Paris)

Jean-Louis BORIE (Avocat au barreau de Clermont-Ferrand)

Thomas DUBREUIL (Avocat au barreau de Vannes)

Charlotte BRUNET (Avocate au barreau de Paris)

Guillaume GREZE (avocat au barreau de Paris)

Sandrine GELIS (Avocate au barreau de Mont-de-Marsan)

Miriana MILICH (Avocate au barreau de Paris)

Sophie MAZAS (avocate au barreau de Montpellier)

Priscilla MIGNARD (Avocate au barreau de Laval)

Pauline GILLIET (Avocate au barreau de Paris)

Céline BRONZANI (Avocate au barreau d'Aix-en-Provence)

Alice TERRASSE (Avocate au barreau de Toulouse)

Antoine LAPLANE (Avocat au barreau de Nantes)

Mathieu VICTORIA (Avocat au barreau d'Aix-en-Provence)

Alexandre FARO (Avocat au barreau de Paris)

Adélaïde JACQUIN (Avocat au barreau de Paris)

Emeline GIORDANO (Avocate au barreau d'Aix-en-Provence)

Adrien MAMÈRE (Avocat au barreau de Paris)

Anne-Caroline CHICHE (Avocate au barreau de Lille)

Brigitte JEANNOT (Avocate au barreau de Nancy)

Clémentine PERROS (Avocate au barreau de Paris)

Sébastien MABILE (Avocat au Barreau de Paris)

Laure GALINON (Avocate au Barreau de Toulouse)

Simon DENIS (Avocat au barreau de Paris)

Florence BOUCHET (Avocate au barreau de Paris)

Arié ALIMI (Avocat au barreau de Paris)

Pauline JUSTER (Avocat au barreau de Paris)

Daphné VAGOGNE (Avocat au barreau de Paris)

Aurélie MARCEL (Avocat au barreau de Grenoble)

Marie ROCH (Avocate au barreau de Paris)

Josselin GUILLON (Élève-avocat)

Emmanuel WORMSER (Avocat au barreau de Lyon)

Janaïna LEYMARIE (Avocate au Barreau de Toulouse)